

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire**du jeudi 05 octobre 2017****Présents ou représentés :**

Collège A : Patrick Barrès, Philippe Canguilhem (procuration à Pascale Chiron), Agnès Daurat, Emmanuelle Garnier (procuration à Pascale Chiron), Ollivier Haemmerlé, Christine Mias (procuration à Ollivier Haemmerlé à partir de 16h00), Caroline Thierry.

Collège B : Hélène Charlery (procuration à Caroline Thierry), Pascale Chiron, Thierry Hénocq, Julien Labetaa, Christian Mange, Elodie Quillier Valbuena (procuration à Hosni Mernari à partir de 15h30), Sébastien Rayssac (procuration à Elisabeth Munier).

Collège BIATSS : Rose-Mary Expert, Evelyne Léon Latcher, Hosni Mernari, Elisabeth Munier (procuration à Caroline Thierry à partir de 16h30).

Collège Étudiants : Robin Cantaloube, Hamid Djarane (procuration à Robin Cantaloube), Axel Loscertales (procuration à Aurélie-Anne Thos à partir de 14h40), Léo Roussie (procuration à Anna Trotzky), Aurélie-Anne Thos, Anna Trotzky.

Collège des personnalités extérieures :

Invités : Laurent Combres, Jean-François Courouau, Loïc Gojard, Sabrina Labbé, François Mengarduque, Laurent Matuszewski, Nathalie Valière,

Secrétaire de séance : Isabelle Martin

Ordre du jour

- ✓ Points d'informations sur la rentrée universitaire 2017-2018.
 - ✓ Validation du compte-rendu de la CFVU du 08 juin 2017 (vote).
 - ✓ Validation du compte-rendu de la CFVU du 26 juin 2017 (vote).
1. Demande de renouvellement du « DU de la Découverte Freudienne » - parcours perversion (vote).
 2. Demande de création de la préparation à l'agrégation Langues de France option Occitan. (vote).
 3. Recrutement en Master : cas des étudiants en situation de handicap.
 4. Résultats du groupe de travail externe « IDEX FORMATION ».

Ollivier Haemmerlé, Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h10, le quorum étant atteint.

Informations générales du VP CFVU

Une délégation intersyndicale des personnels ainsi que les élus étudiants demandent l'autorisation de faire une déclaration et proposent une motion aux membres de l'assemblée.

Intervention Léo Roussie

Une assemblée générale étudiante s'est tenue hier, réunissant à peu près 400 personnes pour discuter et voter en faveur de la grève dans la fonction publique prévue le 10/10/17.

Les étudiants (notamment les boursiers) qui seront absents ce jour-là demandent à la Présidence de l'UT2J de ne pas être pénalisés.

Une motion adoptée par le Conseil d'UFR en SES est lue et proposée au vote aux membres élus de la CFVU.

La CFVU approuve à l'unanimité la motion proposée par les élus étudiants et les représentants inter-syndicaux pour ne pas pénaliser les étudiants non présents en cours ou aux examens le 10/10/17 jour de grève intersyndicale.

Votants : 23

Pour : 23

✓ Point d'information sur la rentrée universitaire 2017-2018

Présentation Ollivier Haemmerlé

A ce jour, il reste encore quelques personnes en attente d'inscription en L1, et les composantes font au mieux pour satisfaire ces demandes.

Le Rectorat rencontre des difficultés pour proposer des solutions aux étudiants sans affectation en Master.

Intervention Nathalie Valière

Une augmentation d'environ 1 000 étudiants sur la rentrée universitaire 2017-2018 à l'UT2J a été constatée. Nous devrions avoir un effectif en 2017-2018 de l'ordre de 31.400 étudiants.

Intervention Elisabeth Munier

Dans le Master Sciences Economique Gestion qui a 40 places en M1, le service a reçu 250 demandes de candidatures. Tous les dossiers ont été examinés et traités de la même manière.

A la demande d'Elodie Quillier Valbuena, un point sur la rentrée universitaire des étudiants du CEUM à Madrid est présenté.

Un vote du CA avait décidé que les fonctions du Directeur du CEUM à Madrid cesseraient après qu'il aurait assuré la rentrée universitaire 2017-2018.

Suite à cette décision, un courrier a été adressé au Président de l'UT2J par les chargés de cours situés à l'antenne de Madrid.

Ils annoncent qu'ils ne feront pas cours tant que la Direction ne prendra pas la décision de maintenir le Directeur du CEUM dans ses fonctions.

Les étudiants qui pâtissent de l'absence de cours depuis la rentrée sont une quinzaine en LEA et 5 en LLCE.

Une délégation a été envoyée sur place la semaine dernière pour évaluer la situation et tenter d'y apporter des réponses en urgence.

La proposition d'inscrire les étudiants au SED en attendant de trouver une solution pérenne a été faite. Pour l'instant, deux étudiants ont choisi de revenir à Toulouse.

Intervention Elodie Quillier Valbuena

Un manque de communication envers les Responsables administratifs, de section ou d'UE sur les dispositions prises par la Direction est déploré. Le problème concernant les boursiers sur cette situation doit également être étudié en urgence, mais les équipes pédagogiques ne disposent d'aucune information.

De plus, des documents ont été diffusés aux membres du CA, et certains collègues demandent à avoir un droit de réponse à ce sujet.

➤ **Validation du compte-rendu de la CFVU du 08 juin 2017.**

La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 08/06/17.

Votants : 25

NPPV : 02

Pour : 23

➤ **Validation du compte-rendu de la CFVU du 26 juin 2017.**

La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 26/06/17 (sous réserve de modifications demandées).

Votants : 25

NPPV : 02

Pour : 23

Recrutement en Master : cas des étudiants en situation de handicap.

Présentation Pascale Chiron

Un point concernant les modalités de recrutements en Master des étudiants en situation de handicap avait déjà évoqué lors de la CFVU du 20/04/17. Il avait été décidé que les Commissions de recrutement devaient être informées que la durée d'obtention du diplôme en Licence ne devait pas pris en compte dans les critères de recrutement en Master.

Un aménagement d'études en Master peut être également mis en place pour les étudiants en situation de handicap. Un arrêté du Président est signé avec ces modalités (via la DIVE), c'est pourquoi il est important que les enseignants tiennent compte de ces dispositions dans leurs prochaines décisions de recrutement.

Intervention Ollivier Haemmerlé

Une note de cadrage interne doit être proposée sur ce sujet avec l'aide de la Direction de la scolarité.

Intervention Elisabeth Munier

Les étudiants en situation de handicap (notamment les non-voyants) ont beaucoup de difficultés à trouver un stage. Le SCUIO-IP peut être un appui intéressant pour essayer de trouver des solutions.

Sera-t-il possible d'avoir un bilan sur les phases de recrutement et les différents dysfonctionnements via le Rectorat à ce sujet ?

Une personne référente devrait être désignée sur les chaînes d'inscription pour accompagner les personnes en situation de handicap sur les différentes modalités existant à l'UT2J. Cela éviterait certainement beaucoup d'incompréhensions et d'incertitudes pour les futurs inscrits.

Résultats du groupe de travail externe «I dex Formation » et « Vie étudiante ».

Présentation Ollivier Haemmerlé

Les différents comptes-rendus des réunions ont été diffusés, ainsi que les résultats des groupes de travail.

Intervention Christiane Mias

Suite au Conseil d'UFR SES, il a été annoncé en prévision de la rentrée prochaine, qu'il y aurait un « gel » sur tous les postes susceptibles d'être vacants (cela concerne 11 postes).

Réponse Ollivier Haemmerlé

La proposition qui devrait être faite en CA est effectivement de ne pas publier les postes « susceptibles d'être vacants », mais d'attendre qu'ils soient effectivement « vacants » pour les republier.

Intervention Elodie Quillier Valbuena

Des postes de contractuels vont donc être nécessaires pour assurer l'année, ce qui entraînera des difficultés pour certains Départements.

Question Hosni Mernari

La réussite pour tous et l'excellence sont vraiment mis en avant dans le document provisoire de candidature à l'IDEX. Les principaux axes sont ciblés sur les nouvelles modalités pédagogiques, sur la transformation des pratiques enseignantes et sur la formation à distance.

Un audit a-t-il été fait auprès des enseignants pour élaborer ce document ?

L'enseignement à distance et l'usage du numérique au service de la pédagogie ne vont-t-il pas se développer au détriment des cours en présentiel ? Qu'en est-il des enseignants « guides » ?

Réponse Ollivier Haemmerlé

Il n'y a pas eu d'audit, les groupes de travail ont collaboré à la rédaction d'un projet.

Le contact humain entre les étudiants et les enseignants est primordial et essentiel ; en aucun cas il n'est question de remplacer à terme les professeurs par des ordinateurs ! Les nouvelles méthodes pédagogiques peuvent aider malgré tout à compléter les cours en présentiel.

Intervention Elodie Quillier Valbuena et Thierry Hénocq

Des éléments de réponse sont encore attendus, le document n'est pas très clair sur certains points. Un cadrage doit être donné pour la mise en place de « Conseils de perfectionnement sectoriels » : par qui seront-ils composés, quelles seront leurs réelles missions ? La création d'ATER pour faire des MOOC est également proposée, mais sur quels financements ?

Existe-il un calendrier ? Les blocs de compétences sont un sujet sur lequel il est important de réagir. Pour ma part je ne suis pas d'accord.

Réponse Ollivier Haemmerlé

Des modifications seront apportées pour finaliser le document IDEX avant de le retourner au Ministère le 20/12/17. Un retour du jury est prévu au printemps 2018 concernant la partie IDEX.

L'Université de Toulouse devra ensuite adopter des statuts. Le cadre juridique n'est pas encore défini. Les statuts devraient être adoptés vers la fin de l'année 2018.

Intervention Sabrina Labbé

Les blocs de compétences construits sur un seul modèle ne seront pas forcément positifs ni pertinents surtout en Sciences Sociales. Une confusion entre l'IDEX et l'Université de Toulouse est ressentie par la communauté.

Question Elisabeth Munier

Les bilans et modules de compétences vont être très difficiles à gérer dans les services ; qui va faire quoi exactement ?

Questions pour lesquelles des clarifications doivent être apportées d'après Hosni Mernari

Page 6 au paragraphe des trois axes proposés, il est cité « mieux cibler les étudiants étrangers accueillis dans nos formations. », quels seront exactement les critères ?

Développer des « Summer sessions » avec un public anglo-saxon, pourquoi parler d'un public au détriment des autres ? Quel impact auront ces transformations sur le personnel administratif ? Des recrutements sont-ils prévus ?

Réponse Ollivier Haemmerlé

Des précisions sont effectivement à apporter. Les collègues continueront de gérer leur budget et leurs emplois.

Intervention Christiane Mias

Des questions se posent tout de même sur la mobilité des enseignants d'un établissement à un autre.

Intervention Patrick Barrès

La relation entre formation et recherche n'est pas assez claire dans certains paragraphes.

Une confusion dans les modalités et les stages Doctorants est également constatée, des précisions doivent être apportées.

Question Thierry Hénocq

A quoi va servir la charte qualité Master, que va-t-elle contrôler ? S'agit-il d'une labellisation ?

Réponse Ollivier Haemmerlé

Elle s'appliquera à toutes les formations de l'Université Toulouse. Il s'agit d'une charte et non d'une « labellisation ».

Intervention Nathalie Valière (OVE)

La démarche qualité des formations est en cours d'élaboration.

Demande de création de la préparation à l'agrégation Langues de France option Occitan.

Présentation Jean François Courouau

Cette demande a reçu un avis favorable à l'unanimité en COMFOI du 02/10/17.

Faisant suite à un arrêté du Ministère en date du 02/03/17, cette agrégation Langues de France nouvellement créée possède une organisation spécifique, dont le programme a été élaboré en commun avec pour moitié des cours CAPES et Agrégation. La mutualisation au maximum des heures de cours a permis de dégager des moyens supplémentaires. Chaque langue (basque, corse, breton, créole, occitan, etc.) n'est pas ouverte chaque année mais avec des rotations de trois ans. L'Occitan est ouvert au concours sur l'année universitaire 2017/2018, d'où la demande d'ouverture pour cette année.

Question Julien Labetaa

La concurrence sur cette préparation avec Montpellier 3 et Paris 4 fait que cela concerne peu d'étudiants, le taux de réussite à Agrégation externe est presque inexistant à Toulouse. Des échanges avec les autres universités ont-ils lieu ?

Réponse Jean-François Courouau

Il n'y a pas de « concurrence » entre Universités, mais des discussions sont effectivement menées avec l'Université de Montpellier. Les dates et les contenus des formations ne sont pas forcément les mêmes, mais des journées Agrégation communes sont prévues.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de création de la préparation à l'agrégation Langues de France option Occitan.

Votants : 25
Pour à l'unanimité

Demande de renouvellement du « DU de la Découverte Freudienne » - parcours perversion.

Présentation Laurent Combres

C'est un DU qui existe depuis plusieurs années, le contenu évolue et s'adapte à l'actualité. Il s'adresse principalement à des professionnels. L'objectif est d'éclairer au mieux les personnes sur des sujets à partir de l'hypothèse de l'inconscient soutenue par la psychanalyse. Le thème cette année est « la perversion ».

Ce DU a déjà été voté en CFVU le 18/05/17, mais des modifications sur la maquette ont dû être apportées ; une nouvelle version est donc présentée et soumise au vote aujourd'hui.

Cette demande a reçu un avis favorable à la COMFOI du 02/10/17 (sous réserve de deux questions qui doivent être posées en CFVU).

- 1) Les effectifs sont indiqués en baisse ; comment doit-on interpréter cette constatation, les porteurs de projet l'ont-ils pris en considération dans leur réflexion pédagogique ?

Réponse

Le coût de la formation a considérablement augmenté, et le prix des inscriptions a presque doublé. Cette augmentation a entraîné une diminution du nombre d'inscrits. La réduction du volume horaire sous forme de mutualisation d'heures de cours de recherche a permis de faire des économies.

- 2) Le programme du DU est renouvelé tous les deux ans ; quelle est la finalité pédagogique de ce choix ? Peut-on imaginer que des inscrits à une session pourront s'inscrire une deuxième fois à ce DU ?

Réponse

Ce programme renouvelé avec le même intitulé, mais avec une thématique différente tous les deux ans, peut effectivement voir s'inscrire deux fois des étudiants.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de renouvellement du « DU de la Découverte Freudienne » - parcours perversion.

Votants : 25

NPPV : 04

Pour : 21

Questions diverses :

Question posée par les étudiants élus de l'UET.

Les événements survenus ce week-end en Catalogne nous ont interpellés. La présence à l'UT2J de la section Catalan fait qu'il semble opportun d'en parler en CFVU.

Une motion qui condamne les violences du gouvernement espagnol a été votée par le laboratoire de Catalan qui soutient les principes démocratiques.

Il est proposé d'envoyer un message de soutien de l'établissement via la CFVU aux étudiants qui viennent étudier le Catalan à Toulouse et à ceux qui partent à Barcelone.

Une proposition de motion est présentée pour condamner la répression et la violence policière qui ont eu lieu en Espagne et une reconnaissance du vote en faveur de l'indépendance. Ce débat concerne la vie Universitaire sur le campus et peut amener à dépasser le cadre académique et institutionnel de l'Université sur des sujets de société.

Les membres élus de la CFVU sont très réservés sur l'opportunité de prendre position sur ce sujet sensible.

Le VP Vie Universitaire Christian Mange demande lecture de la motion envoyée à la Présidence par le laboratoire, mais il semblerait que le document ne soit pas en possession des étudiants élus.

Intervention Hosni Mernari

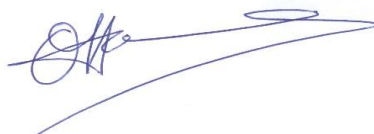
Le syndicat Sud Education ne souhaite pas participer à une quelconque prise de position concernant le Catalan.

Un vote sur la possibilité de soumettre au vote une motion est proposé aux Conseillers.

Votants : 23
Abstention. : 03
Contre..... : 14
Pour..... : 06

Fin de séance à 16h50.

Le Vice-Président de la CFVU



Ollivier Haemmerlé